



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

L'ingénieur territorial

Dossier suivi par Patrice JADAULT

Tel. : 04.94.35.74.67

Mail : [p.jadault@inao.gouv.fr](mailto:p.jadault@inao.gouv.fr)

Vos Réf : 1<sup>a</sup>18468304301

Affaire suivie par : Monique LAOT

Mail : [monique.laot@var.gouv.fr](mailto:monique.laot@var.gouv.fr)

Nos Réf : 04/19/04/2022

Objet : Projet de délimitation et de classement d'une zone agricole protégée sur la commune de Pierrefeu-du-Var

La Directrice de l'INAO

à

**Monsieur Le Directeur départemental**

**Préfecture du Var**

**DDTM du Var**

**Service planifications et prospective**

**Boulevard du 112<sup>ème</sup> régiment d'infanterie**

**CS 31209**

**83070 TOULON Cedex**

La Valette-du-Var, le 04 avril 2022

Monsieur Le Directeur,

Par courrier en date du 8 mars 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de délimitation et de classement d'une Zone Agricole Protégée sur la commune de Pierrefeu-du-Var.

La commune de Pierrefeu-du-Var est incluse dans les aires géographiques des AOP « Côtes de Provence » complétée du nom géographique « Pierrefeu », « Figue de Solliès » et « Huile d'olive de Provence ». Elle est également incluse dans les aires géographiques des IGP : « Agneau de Sisteron », « Var », « Maures », « Méditerranée », « Miel de Provence » et « Thym de Provence ».

Ce projet de ZAP présente une superficie de 915,5 ha, il concerne une entité viticole emblématique de la dépression permienne soumise à une pression foncière de plus en plus forte aux portes de la Métropole Toulonnaise.

Après étude du projet de délimitation et de classement d'une zone agricole protégée sur la commune de Pierrefeu-du-Var, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas d'objection à formuler, dans la mesure où celui-ci conforte l'activité des AOC et des IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Marie GUITTARD  
et par délégation Patrice JADAULT